

Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique

Déclaration du groupe CFE-CGC

La notion de services publics est essentielle en France et repose sur trois principes : la continuité, l'égalité et l'adaptabilité face aux évolutions de notre société.

Les services publics jouent un rôle majeur dans l'aménagement des territoires, leur animation mais aussi la qualité de vie de la population. Il convient donc de remettre davantage de services publics et de fournir une meilleure accessibilité car il existe encore des disparités territoriales.

La pandémie de la COVID-19 est une puissante force de perturbation et une tragédie sans précédent. Le confinement imposé par cette crise sanitaire confirme l'utilité des technologies numériques, mais aussi leurs limites notamment pour le télétravail, la télé médecine, la continuité pédagogique ou les démarches administratives.

L'histoire devra retenir cette crise, comme le moment où la transformation numérique de la société et des entreprises s'est soudainement accélérée, voire emballée, avec à la clé le bouleversement de l'organisation du travail, des modes de management, des circuits d'approvisionnement, des modes de production ou de consommation.

L'élargissement de l'accès par Internet aux documents administratifs et aux services publics exige la suppression des zones blanches et la promotion d'un service public de la donnée. Il est donc urgent d'accélérer la mise en place du Plan Très Haut Débit en France afin de garantir une équité de traitement entre tous les citoyens sur l'ensemble du territoire français, en n'oubliant pas tous nos territoires d'Outre-mer.

Il est nécessaire de s'assurer que la formation initiale et continue permette à chacune et chacun de savoir utiliser au mieux toutes ces nouvelles technologies. Il importe également de rassurer les usagers quant à la protection des données collectées et donc de sécuriser l'ensemble des démarches administratives en ligne.

La lutte contre l'illectronisme et les inégalités territoriales en matière numérique doivent devenir des priorités nationales.

Pour la CFE-CGC, si la révolution numérique nous confronte de manière inédite à la problématique de l'intégration du progrès technique dans notre société, elle ne doit pas prendre le pas sur les fondamentaux sociétaux.

Face aux nombreux défis posés par la transformation numérique (conséquences sur l'emploi, évolution des métiers et de leurs contenus, nouveaux parcours professionnels et évolution des conditions de travail), il est urgent de mettre en place un vrai dialogue social.

Les métiers vont continuer d'évoluer, certains vont disparaître ou être supprimés. Pour le Groupe CFE-CGC du CESE, il s'agit donc d'anticiper et d'accompagner ces évolutions *via* une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales.

Nos services publics ont de l'avenir dans le cadre d'une révolution numérique pensée pour chacune et chacun et en conciliant écosystèmes innovants et citoyens.

Notre groupe soutient les préconisations de ce projet d'avis et l'a voté favorablement.